LETTRE DU CNEF



Paris, le 22 juin 2020

A l'attention de Monsieur Castaner Ministre de l'Intérieur Place Beauvau 75008 PARIS

Monsieur le ministre de l'Intérieur,

Les Églises protestantes évangéliques ont, pour une minorité d'entre elles, repris leurs rassemblements en respectant les directives locales et nationales, en particulier l'article 47 du décret du 31 mai concernant les lieux de culte. Les autres attendent impatiemment l'assouplissement de la réglementation.

Alors que l'accueil du public est facilité pour certains établissements et devient possible pour d'autres, nous avons constaté avec surprise que la réglementation de l'accueil du public dans les lieux de cultes n'a pas été modifiée par le décret du 21 juin dernier. Les remontées issues de nos communautés locales soulignent de réelles difficultés quant à l'accueil de public. Les contraintes actuelles présentent un caractère disproportionné au regard de l'objectif de préservation de la santé publique, constituant ainsi une atteinte grave à la liberté de culte dans la phase présente du déconfinement.

Dans un souci de cohérence au service de l'intelligibilité de la réglementation mais aussi de l'égalité de traitement des citoyens, nous relevons que les restaurants ou cinémas ne sont pas soumis à des règles aussi strictes que les cultes. Or, il n'a pas été démontré que l'activité cultuelle engendrait un plus grand risque qu'un repas au restaurant ou qu'une séance de cinéma.

Tout en souhaitant continuer de respecter les règles élémentaires de prudence, il nous semble souhaitable que, comme pour les autres établissements recevant du public, le gouvernement édicte des mesures strictement proportionnées aux risques sanitaires et appropriées à la phase actuelle du déconfinement.

Espérant une évolution rapide de la réglementation, je vous adresse, Monsieur le ministre de l'Intérieur, mes très respectueuses salutations,

Christian BLANC Président du CNEF

www.lecnef.org

123 Avenue du Maine75014 PARIS01 43 21 12 78

Contact

Laura GROS / Tsing HUNG contact@lecnef.org 01 43-21 12 78

